

UNION LOCALE

DES SYNDICATS CGT
DE BOURGES



5, Boulevard Clémenceau
18000 BOURGES

Tél. : 02.48.65.36.25
Fax : 02.48.65.50.27
Port : 06 87 26 05 35
Email : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr
Site : <http://www.ud18.cgt.fr>

APPEL NATIONAL PUBLIC - PRIVE

Le 31 JANVIER 2006

**A BOURGES AUSSI
FAISONS NOUS
ENTENDRE!!!**

**Grève et manifestation
10 h 30 - Place Séraucourt**

Malgré les avertissements électoraux et les puissantes manifestations de 2005, créations d'emplois et augmentations de salaires sont exclues de la politique menée de concert par le gouvernement et le patronat. Bien au contraire au travers des CNE-CPE, c'est l'instauration légale de la précarité qui est à l'ordre du jour. L'Aire Urbaine de BOURGES ne fait pas exception à cette règle : délocalisations, licenciements, non respect du code du travail, discriminations syndicales, abus d'aides publiques y sont monnaies courantes.

EMPLOI :

En 15 ans, c'est plus de 30% des emplois industriels qui ont disparu. Le phénomène sur Bourges et ses environs s'accroît (ex : Michelin, Industries de Défense,...) alors que les versements de fonds publics aux patrons ne cessent d'augmenter et ce, sans créations d'emplois (ex : EMB délocalise de Bourges vers Salbris pour empêcher une 2^e fois la mise, JOSKIN en redemande tout en continuant de licencier à sa guise).

Le secteur public n'est pas épargné car les suppressions de personnels et les fermetures de sites vont bon train (ex : EDF, La Poste,...).

De plus, plusieurs milliers de salariés issus de la génération du « papy-boom » vont partir en retraite cette année sans être remplacés !!!

CODE DU TRAVAIL :

Rarement les attaques contre le code du travail n'ont été aussi fortes. Avec la bénédiction des pouvoirs publics, les employeurs se permettent sans vergogne

de bafouer la loi, les droits du salarié et plus particulièrement les droits syndicaux.

Les exemples ne manquent pas :

- **Harcèlement moral** (*NOV-AP, Sin & Stes, Uniroute, Sernam,...*),
- **Entrave à l'organisation des élections professionnelles** (*Fussy Pièces Autos, DHI, ...*),
- **Entrave à l'exercice des mandats** (*Bouygues Telecom, Concordances, Michaud, Sin & Stes, ...*).

Ce n'est pas la dernière trouvaille en date du gouvernement : **la généralisation du Contrat Nouvelle Embauche** permettant au patron de licencier comme il veut, qui va améliorer la condition des salariés.

LES SALAIRES :

Gouvernement et MEDEF démontrent actuellement leur volonté de ne pas vouloir négocier la moindre augmentation de salaire. Pire, le retard dans le paiement des salaires devient une habitude dans certaines entreprises (ex : Fermoba,...).

Le pouvoir d'achat des salariés ne cesse de diminuer à l'inverse des profits.

Résultat, la précarisation progresse et de plus en plus de salariés se retrouvent dans la misère, voire SDF.

Sur la ville de Bourges, plus de 4.000 personnes vivent avec les minimas sociaux (430 euros / mois) et 1 ménage sur 3 vit avec moins de 720 euros / mois.

L'ALTERNATIVE EXISTE :

Partout où la CGT est présente, forte et offensive, Gouvernement et Patronat reculent. La constitution d'une jurisprudence favorable aux salariés suite au combat CGT à **Manoir Industries**, le gain des indemnités de dommages et intérêts à la **SECC** et à la **Générale d'Arachides** ou les victoires sur **Eurovia**, **Sin & Stes** et **IFC** démontrent l'efficacité de la mobilisation des salariés.

Pour la Cgt, la relance de l'action revendicative est une nécessité et le seul moyen de faire bouger la donne actuelle.

Il s'agit d'obliger gouvernement et patronat à

compter avec un rapport de forces plus conséquent du monde du travail. 2006 doit être une année de modifications concrètes dans la vie sociale.

Parce que les batailles que l'on perd sont celles qu'on ne mène pas,

L'Union Locale des Syndicats CGT de Bourges appelle les salariés de la localité, à observer des arrêts de travail le 31 janvier 2006 et à se rassembler Place Séraucourt à 10 h 30 pour participer à la manifestation en direction du Medef et de la Préfecture du Cher pour :

- Exiger des revalorisations salariales conséquentes pour les salariés du public et du privé,
- Exiger l'arrêt de la spirale de la précarité
- Exiger le respect et l'élargissement des droits des élus et mandatés,
- Exiger un véritable statut du travail salarié et une sécurité sociale professionnelle.

Bourges, le 18 janvier 2006



&

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

Je souhaite :
 prendre contact
 me syndiquer



NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

Bulletin à renvoyer à La Cgt, 5, Boulevard Clémenceau 18000 Bourges – Tél : 02 48 65 36 25 –
email : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr